

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Approche éducative artistique (Partie II)</b>
<b>Section(s)</b>	- (4 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 2

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Anna NOCERA	44	Année

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Techniques musicales- Partie 2</b>	22h	Emmanuel MOLLERS Ronald TOUSSAINT
<b>Techniques plastiques - Partie 2</b>	22h	Anna NOCERA

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Techniques musicales- Partie 2</b> : 2h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires
<b>Techniques plastiques - Partie 2</b> : 2h de théorie, 20h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Techniques musicales- Partie 2</b> : Français
<b>Techniques plastiques - Partie 2</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
néant

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique</li> <li>• Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité</li> <li>• S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates</li> <li>• Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles</li> <li>• Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne</li> </ul>

<b>Acquis d'apprentissage spécifiques</b>

- Créer des outils d'analyse et d'observation à travers diverses productions.
- Ouvrir sa culture artistique générale pour mieux servir la créativité dans le futur métier.
- Approfondir des notions plastiques et musicales de base pour servir la pratique éducative sur le terrain.
- Être capable de créer des activités ou ateliers artistiques et interdisciplinaires pour différentes populations.
- Apprendre à mettre la créativité artistique au service de valeurs importantes pour l'éducation et la bonne gestion de groupe.

### Contenu de l'AA Techniques musicales- Partie 2

- Travail de la voix et du souffle
- Adaptation des notions vues pour les rendre transposables dans la pratique du métier.
- Les jeux rythmiques, les jeux de discrimination auditive, la pratique instrumentale, le chant, les jeux dansés et autres activités de collaboration ... seront abordés dans l'esprit de la pratique de terrain.
- Travail du personnage : prise de possession par le corps (exercices dans l'espace, improvisation...) et par la voix (exercices ludiques pour oser transformer sa voix).
- Séances de relaxation musicale guidée / séances de relaxation musicale avec massage crânien.
- Maîtrise de la pratique du djembé et de son écriture par diagramme.
- Approfondissement des techniques de danses et autres chorégraphies collectives. Adaptation des notions vues pour les rendre transposables dans la pratique du métier.

### Contenu de l'AA Techniques plastiques - Partie 2

- Elaborer une activité spécifique en tenant compte de l'aspect esthétique et/ou sensoriel.
- S'approprier des techniques artistiques pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions plastiques adéquates.
- Traduire de manière plastique les situations vécues et des actions éducatives en y réfléchissant avec un sens critique.
- Laisser place aux personnes et à leurs savoirs plastiques pour ouvrir avec elles le champ des possibles
- Evaluer l'effet d'interventions plastiques en les réajustant si besoin.
- Etudes des notions d'espace, de lignes, de formes, de couleurs et d'intentions au travers de situations.
- Sous forme de projets, exploiter les matières et matériaux afin de nourrir l'imaginaire en évoquant des pistes de travail.
- Développer une activité spécifique de la conception à la mise en pratique sur le terrain en lien avec l'AA "activités physiques et sportives"

### Méthodes d'enseignement

**Techniques musicales- Partie 2** : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche avec TIC

**Techniques plastiques - Partie 2** : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, activités pédagogiques extérieures

### Supports

**Techniques musicales- Partie 2** : notes de cours, activités sur eCampus

**Techniques plastiques - Partie 2** : notes de cours, consignes

### Ressources bibliographiques de l'AA Techniques musicales- Partie 2

Vincent Van Sull, Alain Strument - Des ensembles musicaux originaux à la portée de tous, Ed. Labor

A. CARRE, « Musique et handicap », éd. Fuzeau, Courlay, 2006

E. MERTENS et V. VAN SULL, Osez la musique Ed. Labor

J. SPIERKEL, A. ZEGELS, « L'art de la récup » Région wallonne, 2003.

Eric LIMET, "Eh bien, dansons maintenant !", Les éditions namuroises, 2009

### Ressources bibliographiques de l'AA Techniques plastiques - Partie 2

Selon les techniques et projets.

<b>Évaluations et pondérations</b>	
<b>Évaluation</b>	Évaluation avec notes aux AA
<b>Pondérations</b>	Techniques musicales- Partie 2 : <b>50%</b> Techniques plastiques - Partie 2 : <b>50%</b>
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Techniques musicales- Partie 2 : Français Techniques plastiques - Partie 2 : Français
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Techniques musicales- Partie 2 :</b>	
Examen oral 50% Travaux / Rapports 40% Évaluation continue 10%	
L'évaluation finale pourrait se faire soit en présentiel soit via Teams (en fonction de la situation sanitaire)	
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Techniques plastiques - Partie 2 :</b>	
Evaluation continue	
Travaux / Rapports : 100%	
L'évaluation finale pourrait se faire soit en présentiel soit via Teams (en fonction de la situation sanitaire)	
(Articles 138 du décret du 17 novembre 2013 mais aussi 9.1 de notre règlement des études qui précisent que : « Par exception, les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois sur une période regroupant trois quadrimestres successifs ».) Le règlement précise, en outre, que l'étudiant doit prendre régulièrement connaissance des indications portées aux tableaux d'affichage, aux valves électroniques ainsi que sur leur adresse e-mail HEH (article 6).	

Année académique : **2020 - 2021**